

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 43 (1917)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.
2, Valentin, Lausanne

Paraissant tous les
15 jours

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Syndicat Suisse pour l'étude de la voie navigable du Rhône au Rhin.* — Des constructions pour usages industriels. — Un projet gigantesque. — Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Syndicat Suisse pour l'étude de la voie navigable du Rhône au Rhin.

Raccordement du Rhône au Lac Léman.

Les plans inclinés du canal Vernier-Vengeron.

Le *Bulletin technique* a publié, dans son numéro du 25 décembre 1908, un intéressant article de M. l'ingénieur G. Autran, montrant que la solution rationnelle du raccordement du Rhône au lac Léman consiste à prévoir un canal contournant la ville de Genève.

Ce canal¹ comprendrait un bief unique de 4920 m. de longueur raccordé au Rhône et au Léman par deux plans inclinés. Il n'existe encore à ce jour aucun ouvrage de ce genre pour bateaux de 600 tonnes, aussi avons-nous pensé que quelques détails sur ce projet pourraient intéresser nos lecteurs. (Fig. 1 et 2.)

Le projet a été élaboré d'après celui qui a été présenté en 1904 au concours d'Aujezd par un groupe d'ingénieurs français avec quelques modifications.

¹ Nous publierons, comme suite de la présente notice, quelques détails sur l'aménagement de ce canal. (Réd.)

Installation générale.

L'installation comporte deux sas circulant sur un plan incliné à 0,07 par mètre et réunis par des câbles passant au sommet du plan, sur deux tambours de renvoi. Les deux sas se font ainsi équilibrer, l'un montant pendant que l'autre descend. La voie est double sur toute la longueur.

Le niveau du bief supérieur est à la cote (416), le bief inférieur au niveau du Rhône à la cote (365,66). La différence de niveau des deux biefs est donc de 50 m. 34. Toutefois, le bief inférieur est susceptible de varier entre les cotes (367,36) et (365,66). Une écluse de dénivellation a donc été prévue à l'entrée du plan incliné. Cette écluse comprend deux sas conjugués de 68 m. sur 8,90 de dimensions utiles. Leur fermeture se compose de portes à vantail unique, système bien approprié à une navigation active. Le passage de l'eau se fait par des aqueducs latéraux de grande section.

Sas.

Les sas sont prévus pour contenir des bateaux de 67 m de longueur totale, y compris le gouvernail ; de 8 m 20 de largeur et de 1 m 80 de tirant d'eau.

La longueur utile des sas mesurée entre les défenses des portes est de 68 m 50 ; la largeur utile entre les défenses des murailles est de 8 m 40 ; la profondeur d'eau au-dessus des défenses du fond peut varier de 1 m 95 à 2 m 15.

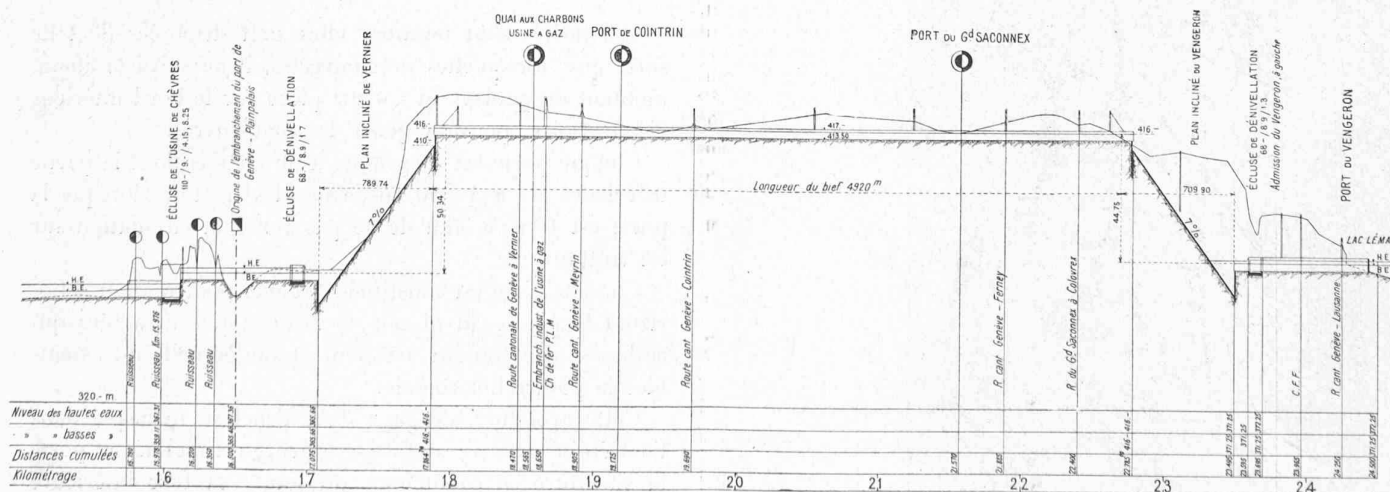


Fig. 1. — Profil en long de la section Usine de Chèvres-lac Léman. — Echelles : longueurs 1 : 50000, hauteurs 1 : 2500.